



Montigny infos

Lettre d'informations municipales de Montigny-Le-Chartif (janvier 2011)

Le mot du maire:

Ignymontoises, Ignymontois,



Denis Deroin



Jean-Philippe Bouillon

Laissez-moi vous présenter mes meilleurs vœux de santé, de bonheur, d'épanouissement personnel, familial et professionnel.

2010 s'est terminée en nous éblouissant avec ses paysages enneigés.

Malheureusement, la neige a des inconvénients et n'a pas été appréciée de tous, de la même façon suivant nos activités.

Mais grâce à la mobilisation de nos agriculteurs que je remercie, nous avons pu déneiger nos routes assez rapidement.

Quelques explications sur ce déneigement s'imposent.

Tout d'abord, parlons du déneigement des routes départementales.

Seul le Conseil Général peut donner l'ordre de partir déneiger à M. BOUILLON Jean-Philippe. Ce dernier doit suivre des circuits préétablis ⁽¹⁾ avec son tracteur qui est équipé d'une lame avant fournie par le conseil général. Il a signé une convention et est indemnisé par le Conseil Général.

Pour les finitions et le salage se sont les camions du Conseil Général qui effectuent le travail.

Pour les routes communales, nous avons fourni à M. DEROIN Denis une lame avant. Je suis le seul à le réquisitionner pour déneiger du bourg à ses extrémités ouest. En raison d'un coût élevé et d'un budget restreint, nous n'intervenons que ponctuellement lors de formation de congères ou

en cas d'urgence. Il est indemnisé par la commune suivant le même tarif que le conseil général. Je les remercie encore pour leurs disponibilités et leur réactivité.

Je remercie également tous les anonymes qui dans un élan de solidarité ont permis à un voisin de ne pas rester isolé.

2011 sera pour nous l'aboutissement de nombreux travaux:

la construction de la salle de restauration scolaire rue des Connières, la réhabilitation et la construction de logements sociaux au 24 rue d'Illiers, la réhabilitation de la rue du Purgatoire et peut-être l'assainissement collectif du bourg.

Je vous invite à la présentation des vœux de la commune le samedi 22 janvier 2011 à 17h30.

Que 2011 vous apporte à vous et vos proches, la santé, le travail et la réalisation de vos vœux les plus chers.

(1): voir sur le site internet eurelien.fr dans *plan hiver* puis *plan de déneigement ou salage*

Votre maire
Joël FAUQUET

Principaux travaux réalisés ou en cours en 2010

- Travaux de voirie aux Raffarinières et à la Boussardière
- Travaux hydrauliques au Gué-Chenevotte
- Peinture de la passerelle du Fouleray
- Dallage du hangar technique
- Démolition du hangar des logements sociaux « rue d'Illiers » et début des travaux
- Renforcement des canalisations de distribution d'eau potable à Ricourt
- Lancement des études d'assainissements collectifs dans le bourg (cabinet d'architecte)
- Lancement des études d'enfouissement des réseaux de la rue du Purgatoire (eau potable, eaux usées, électricité, téléphone et éclairage public) et réaménagement de la rue et de la place
- Lancement du projet du bâtiment de restauration scolaire et du relais d'assistantes maternelles (63 m²)
- Canalisations de gaz au local commercial

Acquisition de fonciers :

- Périmètre de protection du captage d'eau potable au château d'eau du Boulay (15 Ha) mis en herbage (2011)
- Parcelles de 87 ares au Saussay dans le cadre de mise en place d'un assainissement collectif

Intégration du transport scolaire dans le Syndicat Intercommunal du Regroupement Scolaire des Portes du Perche (Combres – Happonvilliers – Montigny-Le-Chartif – Nonvilliers-Grandhoux).

Lancement de l'opération de vidanges groupées des assainissements non collectifs par la Communauté de Communes du Perche-Gouët (Renseignements à la mairie)

Principaux travaux prévus en 2011

- Travaux de voirie aux Raffarinières (Enduit fluxé)
- Travaux de voirie à la Boussardière (Enduit fluxé)
- Travaux de voirie à Villeneuve (bordure)
- Fin des travaux des logements sociaux « rue d'Illiers »
- Fin des travaux du bâtiment de restauration scolaire
- Enfouissement des réseaux « rue du Purgatoire » après études et subventions obtenues
- Fin des études de l'assainissement collectif du bourg

Nouveaux tarifs

Tarifs de la distribution de l'eau (facture 2011):

Prix au m³ de 1 à 5 m³ 5,00 €/m³

A partir du 6 m³ 1,09 €/m³

Redevance annuelle d'abonnement : 100 €

Intervention d'ouverture ou de fermeture effectuée à la demande de l'utilisateur : 25 €

Remplacement d'un compteur gelé ou détérioré par l'abonné : 175 €

Déplacement d'un compteur à la demande d'un usager 400 €

Taxe de l'agence de l'eau obligatoire suivant le tarif en vigueur de 0,248 € / M³ (au lieu de 0,118 € en 2010).

Autre taxe obligatoire (FSIREP) suivant le tarif en vigueur (0,064 €).

Lors d'une demande de réouverture d'un branchement d'eau, les travaux de remise en état et de remise aux normes seront à la charge du pétitionnaire si ce branchement est fermé depuis plus de 3 ans.

Le tarif des concessions pour 2 places en superposition (2 m²) à partir du 1^{er} janvier sont les suivants :

❖ Concession cinquantenaire : 235 €

❖ Concession trentenaire : 145 €

❖ Vacation : 25 €

❖ Superposition pour une 3^{ème} place : ½ tarif de la concession (à prévoir à l'achat de la concession).

❖ Redevance d'inhumation ou d'exhumation : 30 €

❖ Taxe quotidienne d'utilisation du caveau d'attente : 30€ / jour à partir du 16^{ème} jour

Les nouveaux tarifs de location de la salle polyvalente, à partir du 1^{er} janvier sont les suivants :

- ❖ Location pour ½ journée hors week-end : 30 €
- ❖ Location pour 2 jours consécutifs pour les habitants de la commune : 118 € (week-end)
- ❖ Location pour 2 jours consécutifs pour les habitants hors commune : 190 € (week-end)
- ❖ Forfait couverts avec le lave-vaisselle : 51 €
- ❖ Le tarif d'électricité est fixé à 0,174 € / KW (HP) et 0,107 € / KW (HC).
- ❖ La caution déposée en garantie des dommages éventuels est fixée à 500 €
- ❖ La salle et le matériel mis à disposition doivent être rendus propres, à défaut, des heures de nettoyage seront facturées à 20 € de l'heure.
- ❖ La pénalité pour résiliation de contrat reste fixée à 25 % du prix de la location.

Pour tout renseignement et réservation, s'adresser à la mairie.

Calendrier de la commune 2011

22 janvier	: Vœux de Monsieur le maire à la salle polyvalente à 17 heures 30.
5 février	: LOTO organisé par l'USMC à 14 heures
12 mars	: LOTO organisé par l'Amicale des sapeurs-pompiers à 14 heures
13 mars	: Banquet du Club Raymond Gendre à 12 heures 30
20 & 27 mars	: Elections cantonales (Salle du conseil à la mairie)
26 mars	: Match de TRUC organisé par l'Amicale des sapeurs-pompiers
10 avril	: CROSS organisé par l'USMC et l'UFOLEP à 8 heures
1 ^{er} mai	: Brocante / vide-greniers organisée par l'Amicale des sapeurs-pompiers à 6 heures
8 mai	: Défilé et rassemblement au monument aux morts à 10 heures 45
21 & 22 mai	: Exposition à la salle polyvalente des artistes de la commune.
15 juin	: LOTO organisé par le Club Raymond Gendre à 14 heures
18 juin	: Repas dansant organisé par l'USMC
13 juillet	: Repas champêtre organisé par la commune à 19 heures 30
14 juillet	: Jeux à 14 heures, Retraite aux flambeaux à 22 heures et feux d'artifice à 23 heures
19 août	: LOTO organisé par le Club Raymond Gendre à 20 heures 30
17 & 18 septembre	: Journées du Patrimoine
22 octobre	: Repas « Moules-Frites » organisé par l'Amicale des sapeurs-pompiers à 20 heures 30
11 novembre	: Défilé et rassemblement au monument aux morts à 10 heures 45
26 novembre	: Banquet de la Sainte Barbe organisé par l'Amicale des sapeurs-pompiers à 19 heures 30
2 & 3 décembre	: Téléthon
10 décembre	: Banquet du Club Raymond Gendre à 12 heures 30

L'église Saint-Pierre sera ouverte à partir de 10 heures tous les premiers dimanches de chaque mois et une messe y sera célébrée à 11 heures 45.

Etat Civil

Naissances

Bienvenue en ce monde à :

Samuel Brieu, le 1 février	Alan Roux, le 12 août
Luca Brieu, le 1 février	Baptiste Pelletier, le 4 septembre
Jules Lamelet-Humeau, le 1 février	Neddy Gandon, le 24 septembre
Jules Alexandre, le 13 février	Maël Bauché, le 26 septembre
Lauryne Lelièvre, le 4 mars	Marylou Feniou, le 6 octobre
Sarah Tison, le 21 avril	Lily-Rose Boulanger, le 16 novembre
Alice Menneteau, le 7 juin	Capucine Brouard-Leméasle, le 29 novembre
Kaëtan Brion-Bessin, le 8 juin	Athénaïs Lenfant-Georgel-Montgomerie, le 19 décembre
Luka Gisselbrecht-Verdier, le 8 juin	
Ambre Baudouin, le 21 juillet	

Mariages

Tous nos vœux de bonheur à

Jean-Pierre Décourtil et Guilaine Gigout, le 22 mai
Guillaume Girard et Stéphanie Lancelot, le 9 octobre

Décès

Nos plus sincères condoléances aux familles des défunts

Madame Gisèle David, le 1^{er} juillet

Associations et Présidents

Amicale des sapeurs-pompiers
Anciens Combattants
Club Raymond Gendre
Union Sportive de Montigny-Le-Chartif
Les déjantés du 28 (motos)
M 'n' C MidWest Country Dance

Président : Mr Paul Risacher (02 37 24 33 47)
Président : Mr Claude Fortin (02 37 24 23 61)
Président : Mr Jean Godet (02 37 24 23 69)
Président : Mr Vincent Vieron (02 37 24 15 44)
Président : Mr Pascal Jobert (02 37 24 39 36)
Présidente : Mme Catherine Saes (02 37 29 55 19)

Montigny Pratique

Mairie :

Secrétariat de la mairie: Les lundis de 10 h à 11 h 30, les vendredis de 14 h à 16 h et les samedis de 10 h à 11 h 30.

Tél : 02 37 24 22 31

Fax : 02 37 24 22 09

Maire: Mr Fauquet Tél: 02 37 24 22 90

1^{er} adjoint : Mr Fortin Tél : 02 37 24 23 61

2^{ème} adjoint: Mr Laufray Tél : 02 37 24 17 25

E-mail: montigny-le-chartif@wanadoo.fr

Site : <http://www.montigny-le-chartif.fr>

Communauté de Communes du Perche-Gouet : <http://www.perchegouet.com/>

Elagage : Il est rappelé que l'élagage est obligatoire et à la charge des riverains en limite de propriété, le long de voies communales, des chemins, des fossés et des cours d'eau.

Ceci est aussi valable pour le respect de la propriété d'autrui.

Brûlage de déchets végétaux : Interdiction absolue à moins de 200 mètres d'un bois toute l'année.

L'arrêté municipal du 3 juillet 2002, interdit le brûlage des herbes et branchages en juillet, août et septembre. En dehors de cette période, il est autorisé tous les jours sauf samedi, dimanche et les jours fériés de 8 à 12 h et de 14 à 17 h.

Toutefois, afin d'éviter des nuisances de voisinage, il serait préférable d'emporter les déchets verts à la déchetterie.

Carte d'identité nationale : Le renouvellement de la carte est gratuit sur restitution de l'ancienne, à défaut, le coût est de 25 €. (2 photos d'identité aux normes, justificatif de domicile).

Passeport biométrique : Le coût du passeport pour un adulte est de 89 € si les photos sont prises en mairie ou 86 € si l'utilisateur vient avec deux photos d'identité. Son coût est de 45 € (42 € si les deux photos sont fournies par l'utilisateur) pour les 15-18 ans et de 20 € (17 € si les deux photos sont fournies par l'utilisateur) pour les moins de 15 ans.

Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie d'Illiers-Combray (Tel : 02 37 24 00 05)

Les Sapeurs-pompiers ne s'occupant plus des **nids de guêpes, de frelons et d'abeilles**, il y a lieu de s'adresser à la société TSA (Champrond en Gatine) au 02 37 49 87 83.

Vidanges groupées : Si vous souhaitez bénéficier de ce service, veuillez vous inscrire à l'aide de l'imprimé disponible en mairie ou à la Communauté de Communes du Perche-Gouët (3, rue du professeur Félix Lejars 28160 Unverre).

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le panneau d'affichage de la mairie, sur le site internet de notre commune <http://www.montigny-le-chartif.fr> ou nous joindre à montigny-le-chartif@wanadoo.fr